

**Discours du Président de la République de l'Union des Comores,
SEM DR Ikililou Dhoinine, à l'occasion du lancement de la pièce de 250FC
Palais du Peuple, le 02 janvier 2014**

Mes chers compatriotes,

Honorable assistance,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de profiter de cette belle opportunité qui m'est offerte aujourd'hui devant cette assistance particulièrement étoffée, deux jours après la fin de l'année 2013 et du début de la nouvelle année 2014, pour vous présenter mes meilleurs vœux de bonne santé, de prospérité et de réussite.

Tout en remerciant l'ensemble des intervenants de ce matin pour les vœux qu'ils ont formulés en mon endroit et à ma famille, et je leur souhaite en retour une excellente année 2014, pour eux et leurs proches.

Qu'Allah le Tout-Puissant, préserve notre pays des soubresauts et contingences qui annihileraient nos efforts communs pour le bien-être de tous les comoriens.

A cet effet, je me réjouis d'être parmi vous aujourd'hui, en vue de procéder au lancement de la nouvelle pièce de 250 francs comoriens dans le circuit économique et monétaire nationale.

Cette nouvelle pièce, en plus de celles en circulation, va compléter surtout le chaînon manquant de la gamme entre les pièces de 100 FC et le billet de 500 FC.

L'introduction de cette nouvelle pièce se trouve justifier d'une part par la demande croissante et importante des échanges sur le plan national et d'autre part par la monétisation de l'économie comorienne où la monnaie scripturale est faiblement utilisée dans les transactions.

Cette demande croissante en matière de monnaie est corrélée avec la croissance économique que connaît notre pays au cours de ces dernières années.

Je voudrais par tous ces aspects, remercier et féliciter les autorités de la Banque Centrale pour leurs efforts dans la conduite de leurs missions et pour m'avoir invité à présider cette cérémonie de lancement de la pièce de 250 FC qui marquera pendant plusieurs années la circulation fiduciaire de notre pays.

Il me plait de féliciter le personnel, le Conseil d'administration et le Gouvernement de la Banque Centrale des Comores pour les actions entreprises pour conduire cette noble et combien exaltante mission de gestion de nos moyens de paiement.

Honorable Assistance,

Comme vient de souligner le Vice-président en charge des Finances, l'une des missions fondamentales d'une Banque Centrale est l'émission monétaire. En effet, de par ses statuts, la Banque Centrale des Comores a le privilège exclusif d'émission des signes monétaires ayant cours légal et pouvoir libératoire en Union des Comores.

La réussite de cette mission, repose sur la confiance que la population accorde à la monnaie émise par l'institut d'émission et la crédibilité associée à cette mission fondamentale.

Je suis particulièrement satisfait que la gestion de cette monnaie qui bénéficie d'une convertibilité illimitée au niveau international, soit efficace et de qualité. Ce sentiment est aussi partagé par l'ensemble de la population et notamment les opérateurs économiques qui voient leurs échanges faciliter.

Les Comoriens utilisent en toute confiance les billets et les pièces et c'est là un grand motif de satisfaction.

La Banque Centrale est également chargée de la conduite de la politique monétaire du pays en vue de garantir la stabilité des prix. Je sais que la politique monétaire, conduite en toute indépendance par la banque centrale, rentre dans le cadre de notre coopération monétaire et grâce à la discipline commune à tous les pays de la Zone Franc, le taux d'inflation observé aux Comores et dans les autre pays de la Zone est largement inférieur aux taux d'inflation de certains pays de l'Afrique.

J'exhorte cependant les autorités de la Banque Centrale et tous les intervenants dans la chaîne de fixation des prix, notamment l'autorité en charge de la régulation, à redoubler de vigilance pour juguler, et contenir l'évolution des prix à la consommation.

Mesdames et Messieurs,

Sur invitation du Gouverneur, je me suis rendu le 31 décembre dernier au siège de la Banque Centrale. J'ai particulièrement apprécié la qualité du travail fourni, les importants efforts de modernisation de ses capacités d'intervention et les chantiers engagés pour accompagner le développement du secteur bancaire national.

J'ai particulièrement apprécié la jeunesse caractérisant le personnel de la Banque et de ses cadres dirigeants, ainsi que la bonne représentativité des femmes au sein de cette grande institution de la République. C'est là une marque de fierté et d'espoir.

Je renouvelle donc mes remerciements aux dirigeants de la BCC pour l'invitation de ce matin et les encourage à poursuivre leurs efforts de modernisation et d'élargissement du secteur bancaire comorien.

Cependant, en dépit de cet élargissement j'observe malheureusement que les taux d'intérêts des banques restent encore élevés et le financement à long terme de nos entreprises devient une source de grande préoccupation car le dynamisme de notre économie repose sur l'investissement de nos entreprises. Or il ne saurait y avoir, d'effort d'investissement sans accompagnement bancaire reposant sur des ressources longues et stables.

Je comprends parfaitement la frilosité des banques mais je viens de noter avec satisfaction que la Banque Centrale mettra prochainement à la disposition des établissements financiers une centrale des risques et des incidents de paiement, qui nécessairement réduira le risque de contrepartie et encouragera les Banques à financer davantage notre économie.

Parallèlement, je souhaite que l'application des garanties et l'exécution des jugements liés aux contentieux bancaires requièrent toute l'attention requise de notre justice, tout ceci en vue de permettre une réduction significative des taux d'intérêt et permettre en même temps aux banques de financer davantage les secteurs productifs.

Aussi, je formule les vœux que les réformes engagées soient en adéquation avec les mutations de l'environnement économique et financier du pays et que notre Banque commune devienne plus que jamais, l'institution de référence tant sur le plan national que sur le plan international.

Honorable Assistance,

J'entends ici et là des critiques souvent acerbes au sujet de l'indépendance économique retrouvée de notre pays.

Il a fallu demander beaucoup de sacrifices et beaucoup d'efforts à notre peuple pour atteindre cet objectif, qui était loin de nous en 2011.

Je tiens en effet à remercier le peuple comorien pour son courage, sa patience et les efforts énormes qu'il a consenti pour que notre pays retrouve sa crédibilité financière sur la scène internationale.

Loin de moi de faire mon bilan à la tête de la magistrature suprême, ce moment viendra !

Toutefois, il convient de reconnaître qu'en deux ans et demi, beaucoup d'actions en faveur du redressement économique du pays ont été engagés.

Notre pays peut aujourd'hui se prévaloir de disposer d'une signature de qualité bien supérieure qu'il en avait il y a quelques années. Le résultat est qu'aujourd'hui beaucoup de bailleurs de fonds sont prêts à venir investir dans le pays.

Notre réseau routier, qui était en ruine totale, il y a quelques années est aujourd'hui en chantier. Des milliers de kilomètres ont été faits ou refaits et d'autres sont en cours de réfection sur une grande majorité du territoire national.

Aujourd'hui, je remercie Allah, le tout puissant, depuis que je suis à la tête de l'Etat, les fonctionnaires n'accusent aucun mois de retard ; nous comptons maintenir ce droit retrouvé.

En contrepartie, nos fonctionnaires, doivent savoir que l'Etat fait montre de beaucoup de sacrifices pour honorer son engagement vis-à-vis d'eux, nous exigeons de leur part plus d'engagement et plus de responsabilité dans la réalisation de leurs missions.

Mesdames, Messieurs,

Pour la suite de mon mandat, l'action de l'Etat se reflétera d'avantage à travers la stabilité et la solidité de ses Institutions, qui garantiront l'Etat de Droit, la stabilité sociale, la promotion d'un dialogue politique de qualité et un fort sentiment d'appartenance à la Nation.

Je reste convaincu que la qualité de "la gouvernance" constitue par ailleurs, un préalable à l'attractivité de notre pays. Dans un environnement globalisé, elle constitue un facteur majeur et déterminant pour tout investisseur potentiel. Ainsi, au niveau institutionnel, la bonne gouvernance requiert d'une part, la consolidation des règles de l'Etat de Droit, la modernisation de l'Administration, mais aussi, la promotion du développement local, de la décentralisation et de la participation citoyenne.

Nous continuons les efforts déjà engagés, avec l'appui et l'aide de nos partenaires internationaux, dans la modernisation de la gouvernance économique.

Cela requiert un assainissement du cadre macro-économique à travers une gestion rigoureuse des finances publiques, la standardisation aux normes internationales de l'environnement des affaires et une politique dynamique d'appui aux PME tout en facilitant leur accès aux services financiers.

Le Gouvernement va intensifier ses efforts de mobilisation des compétences et des ressources de nos compatriotes vivant à l'étranger au service du développement de notre pays.

Dans cet esprit, je tiens à saluer les travaux engagés par la Banque Centrale dans la recherche d'un instrument financiers de collecte d'une épargne additionnelle de notre diaspora pour soutenir les investissements créateurs de richesse. Je demande à nos partenaires aux développements d'accompagner cette initiative qui requiert mon soutien et celui de mon gouvernement.

En effet, l'Etat a besoin de financement additionnel pour soutenir les infrastructures de bases, de même que les Banques et les entreprises ont besoin de ressources longues et stables pour financer les investissements créateur de richesse.

C'est pourquoi je lance un appel à toutes les initiatives pour que la manne financière qui arrive chaque année dans notre pays, que ça soit à travers notre diaspora ou l'aide publique au développement, puisse trouver l'offre de biens nécessaires en vue de satisfaire les besoins de notre population. Nous allons aussi continuer à œuvrer pour le développement du capital humain qui doit permettre l'offre d'une éducation de qualité pour les jeunes afin de favoriser une ascension sociale équitable et avoir une population mieux formée.

Par ailleurs, je réaffirme solennellement que la lutte contre le chômage des jeunes est une priorité nationale, car il n'y a pas de pire que lorsqu'un jeune qui déploie tant d'effort pour

réussir et au terme de sa formation, il enregistre chaque matin le chagrin du chômage avec les effets néfastes que cela engendre pour lui-même, sa famille et naturellement pour le pays.

Mesdames, Messieurs,

Les déséquilibres budgétaires ont été inversés grâce à une performance adéquate de collecte de revenus et une augmentation de recettes non fiscales, notamment celles liées au programme de citoyenneté économique.

Je tiens d'ailleurs à ce propos, à renouveler mes remerciements appuyés aux autorités de la Banque Centrale et au Vice-président en charge des finances, pour avoir sécurisé les flux financiers liés à ces fonds, depuis juillet 2011 et qui ont servi notamment à financer une partie de nos infrastructures, à payer d'importantes dettes de nos entreprises publique et à acheter des actifs de l'Etat. Ma volonté a été la transparence et les réalisations que nous constatons est le résultat de cette transparence.

Mon engagement de tous les jours et de celui de mon gouvernement est de relever ce grand déficit de développement des infrastructures de base (transport, énergie, télécommunications entre autres) pour favoriser sur l'ensemble de nos îles, des pôles économiques de croissance, reliés par des infrastructures stratégiques de qualité.

Notre pays, doit résolument relever le pari de passer d'une économie de rente reposant sur une production agricole de subsistance, vers une économie à valeur ajoutée et diversifiée.

Cette démarche constitue à mon sens un saut qualitatif majeur dans la gouvernance publique afin d'accompagner notre pays aux grandes mutations économiques du moment.

Mesdames Messieurs,

Avant de conclure mon propos, je voudrais vous inviter à prier pour la préservation et la consolidation de la paix dans notre pays, la cohésion nationale et la stabilité de nos institutions républicaines et pour la paix dans notre région et dans le monde.

En effet, l'Unité du pays, la préservation de l'état de droit et le respect de la législation nationale sont des conditions nécessaires pour le développement de notre archipel.

Nous ne devons pas tergiverser dès lors qu'il s'agisse d'affirmer notre engagement et notre adhésion pour la crédibilité de toutes nos actions publiques. C'est ainsi, à mon avis, que nous pouvons compter sur la solidarité internationale.

Vive la République,

Vive l'Union des Comores,

Vive la solidarité internationale,

Je vous remercie